



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 68479

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur l'absence de contrôle des comptes financiers des clubs de football professionnel en Europe. En effet, la France a mis en place, avec la DNCG, une organisation indépendante particulièrement efficace. La DNCG n'a pas hésité à sanctionner sévèrement certains clubs professionnels. On ne peut que se féliciter de l'existence de cette structure qui assure à nos clubs une bonne santé financière. Néanmoins ce type de structure n'existe pas dans les autres pays européens ce qui entraîne une inégalité. Il souhaite savoir si la France envisage de demander la création de structures de ce type dans les autres pays européens.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68479

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6285